

ISSN 2314-9671

# EUMOPA

Observatoire Européen des Marchés des  
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

No.3/2015

## Faits saillants du mois

### SOMMAIRE

**Premières ventes en Europe:**  
Lieu noir et hareng au Danemark  
Crevette nordique et sprat en  
Suède

-----  
**Approvisionnement global**  
-----

**Etude de cas: La plie**  
aux Pays-Bas

-----  
**Consommation: espadon et**  
sardine

-----  
**Contexte macro-économique**

Retrouvez toutes ces données et informations, et  
beaucoup d'autres, sur le site :

[www.eumofa.eu/fr](http://www.eumofa.eu/fr)



### Dans ce numéro

Dans les 10 Etats membres déclarants et en Norvège les premières ventes ont eu le comportement attendu : elles ont suivi la tendance habituelle à la baisse, passant d'une demande élevée en décembre à une demande plus calme et des prix en baisse en janvier. La Lettonie, la Norvège et la Suède ont toutefois enregistré des hausses significatives, à la fois en volume et en valeur.

Au Danemark, les prix en première vente du lieu noir sont en augmentation depuis 2013, en relation avec des quotas de pêche en baisse. Un tiers des débarquements totaux de lieu noir dans les ports danois est fourni par des bateaux allemands, qui trouvent au Danemark de meilleurs prix qu'en Allemagne.

En Suède, les premières ventes de sprat sont en baisse en janvier 2015 par rapport au même mois en 2014 et 2013, à la fois en volume et en valeur. En janvier 2015, le sprat est l'espèce n°2 derrière le hareng.

A partir de fin février 2015, l'UE applique des droits de douane (de 6,7 à 9,5%) sur les importations de truite arc-en-ciel en provenance de Turquie dans le cadre de mesures anti-dumping.

La plie est l'une des principales espèces débarquées et transformées aux Pays-Bas. Après une période de dépression, les prix en première vente ont connu une tendance à la hausse dans la deuxième moitié de 2014. Le quota de plie néerlandais est sous-utilisé. Les importations ont chuté de quelque 20% en valeur en trois ans. La moitié environ du quota néerlandais est certifiable MSC.

En 2014, l'UE a importé pour 37.500 tonnes et 91,5 millions d'euros de moules chiliennes (principalement en conserve), soit légèrement moins qu'en 2013. En 2014, les prix du poisson et des produits de la mer ont augmenté plus rapidement (+1,6%) que ceux des aliments et des boissons non alcoolisées (-0,2%)

# 1. Premières ventes en Europe

En janvier 2015, dix Etats membres de l'UE ainsi que la Norvège ont fourni les données de première vente pour dix groupes de produits.<sup>1</sup>

Les premières ventes ont diminué par rapport au mois précédent en volume et en valeur pour quatre des pays

déclarants. La Lituanie et la France ont connu les baisses les plus notables tant en volume qu'en valeur.

En Grèce, en Lettonie, en Suède, en Norvège et au Royaume-Uni, les premières ventes ont augmenté en volume et en valeur, alors qu'au Danemark et en Italie, elles ont augmenté en volume mais diminué en valeur.

Table 1. **BILAN DES PREMIERES VENTES DANS LES PAYS DECLARANTS** (en tonnes et en millions d'euros)

Pays	Janvier 2013		Janvier 2014		Décembre 2014		Janvier 2015	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
<b>Belgique</b>	1.618	5,44	1.567	5,64	1.769	6,34	<b>1.715</b>	<b>5,79</b>
<b>Danemark</b>	25.054	25,21	18.385	16,58	18.123	21,94	<b>20.823</b>	<b>20,72</b>
<b>France</b>	15.247	48,66	15.939	50,01	15.726	64,54	<b>14.544</b>	<b>51,97</b>
<b>Grèce*</b>	779	2,71	766	2,68	645	2,22	<b>678</b>	<b>2,35</b>
<b>Italie*</b>	777	5,39	663	3,58	716	4,24	<b>758</b>	<b>3,62</b>
<b>Lettonie</b>	5.210	1,46	5.479	2,15	2.455	0,70	<b>4.754</b>	<b>1,15</b>
<b>Lituanie*</b>	397	0,37	80	0,07	128	0,07	<b>38</b>	<b>0,06</b>
<b>Norvège</b>	286.509	225,31	225.718	178,87	83.066	79,93	<b>179.111</b>	<b>134,82</b>
<b>Portugal</b>	7.504	12,83	6.475	11,48	5.321	12,89	<b>5.152</b>	<b>11,20</b>
<b>Royaume-Uni</b>	59.288	73,50	64.594	86,91	19.345	46,34	<b>37.937</b>	<b>53,09</b>
<b>Suède</b>	17.938	10,85	18.802	7,63	7.418	4,90	<b>17.369</b>	<b>7,52</b>

Source: EUMOFA (données actualisées au 20.03.2015); les données de volume sont indiquées en poids net.

\* Données partielles. Les données de première vente pour la Grèce concernent uniquement le port du Pirée (35%). Les données de première vente pour l'Italie recouvrent 11 ports (10%). Les données de première vente pour la Lituanie concernent uniquement la criée de Klaipėda.

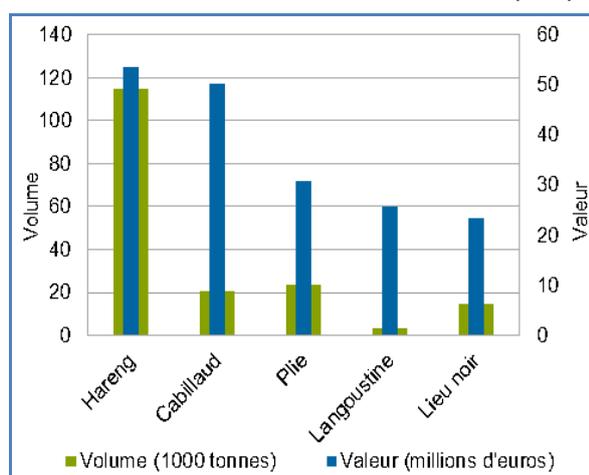
## 1.1. DANEMARK

Bien que sa contribution à l'économie danoise reste mineure, la pêche constitue une activité économique importante dans certaines régions comme l'Ouest et le Nord du Jutland et l'île de Bornholm. Le Danemark est un exportateur majeur de produits de la mer ainsi qu'un importateur notable de matières premières pour la transformation (par exemple: crevettes congelées du Groenland) et un pays de transit pour la réexportation (saumon frais de Norvège).

La flotte danoise compte plus de 1.500 navires actifs (engins traînants et dormants confondus), qui ciblent diverses espèces. Les chalutiers démersaux opèrent principalement dans la Mer du Nord et dans le Skagerrak, et ciblent le cabillaud, la plie, la langoustine et la crevette nordique. Les chalutiers pélagiques ciblent le maquereau et le hareng pour la consommation humaine ainsi que le lançon, le sprat, et le merlan bleu pour l'industrie de transformation (farine et huiles) ; ils opèrent principalement en Mer du Nord et en Mer de Norvège. Le poids des pêcheries industrielles est la spécificité la plus remarquable des pêcheries danoises. Avec 593.000 tonnes débarquées pour une valeur de 166 millions d'euros en 2013, la pêche industrielle représente 70% du volume total et 36% de la valeur totale des débarquements dans les ports danois. Les principaux ports danois pour la pêche industrielle sont Skagen, Thyborøn et Hanstholm.

Les ports de la côte Ouest du Danemark sont également les plus importants pour les pêcheries commerciales: Skagen, Hanstholm et Hirtshals représentent 64% des débarquements pour la consommation humaine. Les ports de Nexø et Bornholm sont les plus importants pour les pêcheries de la Baltique.<sup>2</sup>

Figure 1. DANEMARK : PREMIERES VENTES EN CRIEE AU PAR ESPECE PRINCIPALE (2014)

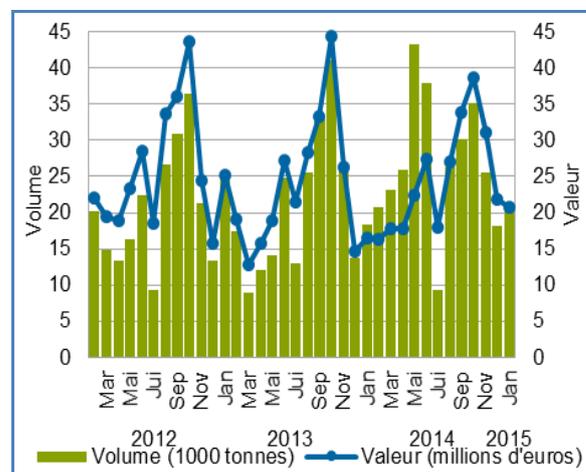


Source: EUMOFA. Volume en poids net

Le hareng, le cabillaud, la langoustine, la plie et le lieu noir sont les principales espèces débarquées et vendues

destinées à la consommation humaine, représentant plus de 60% de la valeur totale des débarquements.

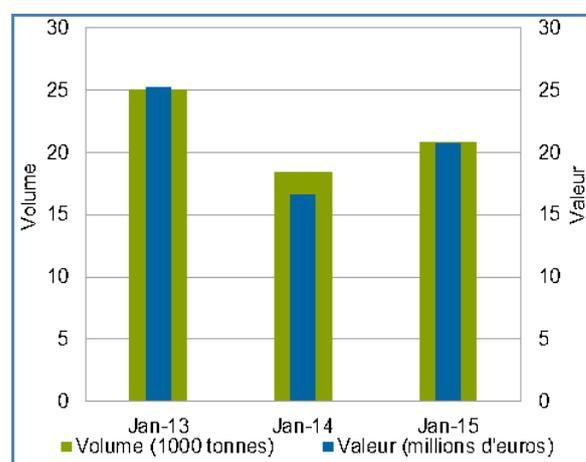
Figure 2. PREMIERES VENTES AU DANEMARK



Source: EUMOFA (données actualisées au 20.03.2015)

En janvier 2015 la valeur des premières ventes a été nettement supérieure à celle de janvier 2014, atteignant 20,72 millions d'euros (+25%) pour 20.800 tonnes (+13%). En revanche, comparées à janvier 2013, les ventes sont en baisse: -17% en volume et -18% en valeur.

Figure 3. DANEMARK : PREMIERES VENTES DE JANVIER



Source: EUMOFA (données actualisées au 20.03.2015)

La valeur des premières ventes a augmenté par rapport à janvier 2014 pour le cabillaud, la crevette nordique, la langoustine, le lieu noir et le hareng; elle a baissé pour la plie. Les prix moyens unitaires de la crevette et de la plie ont augmenté de 16%. Le prix du cabillaud a diminué de 4% en janvier 2015, le volume et la valeur augmentant de 57% et 51% respectivement. Pour la langoustine, le prix unitaire moyen est resté le même qu'en janvier 2014.

### 1.1.1. LIEU NOIR



Le lieu noir est un poisson actif et grégaire qu'on trouve à la fois dans les eaux côtières et en haute mer. Son aire de distribution s'étend de la

Mer de Barents jusqu'au Golfe de Gascogne en Atlantique-Est et au Sud-Ouest du Groenland en Atlantique-Ouest.<sup>3</sup>

Le lieu noir se rapproche des côtes au printemps et retourne dans des eaux plus profondes en hiver. Les jeunes lieus se nourrissent principalement de krill tandis que, devenus adultes, ils se nourrissent de petits églefins, de tacaud norvégien et de hareng.<sup>4</sup>

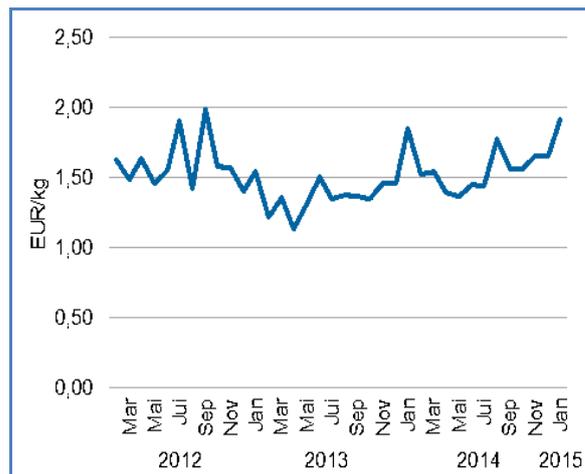
Le lieu noir atteint sa maturité à l'âge de 7 ans. C'est un des prédateurs supérieurs de l'écosystème de la Mer du Nord et son abondance a une influence sur d'autres espèces commerciales importantes comme le merlan, l'églefin, le hareng et le tacaud norvégien.

Le lieu noir est pêché au chalut toute l'année en Mer du Nord. La pêche au filet maillant est plus intense l'hiver tandis que la pêche à la senne tournante a lieu principalement en été.<sup>5</sup>

Les captures de lieu noir sont soumises à quotas (TAC). En 2015, le quota danois était de 2.711 tonnes (soit environ 6% du TAC européen), en baisse de 15% par rapport à 2014 et de 36% par rapport à 2010. La flotte danoise ne fournit que 25% du lieu noir débarqué dans les ports danois. Le reste est débarqué par des flottes étrangères, principalement des navires allemands (36% des débarquements totaux de lieu noir dans les ports danois), qui trouvent de meilleurs prix au Danemark (1,22 EUR/kg en moyenne en 2013) qu'en Allemagne (1,15 EUR/kg).<sup>6</sup>

En janvier 2015 les premières ventes de lieu noir ont atteint 2,39 millions d'euros (+14% par rapport à janvier 2014) et 1.250 tonnes (+10%). Hanstholm est le port le plus important pour le lieu noir, représentant 90% de tout le lieu noir débarqué et vendu au Danemark.

Figure 5. LIEU NOIR: PRIX MOYEN EN PREMIERE VENTE AU DANEMARK



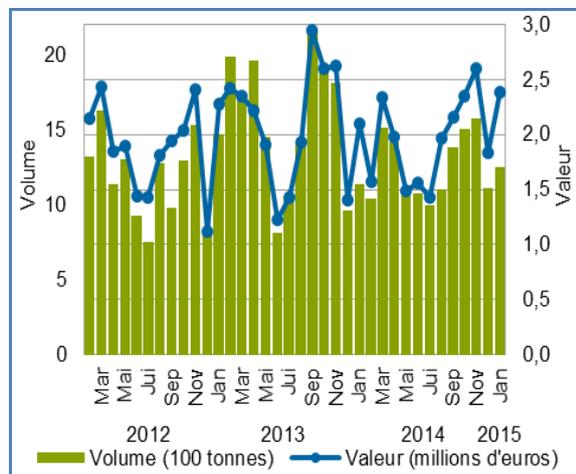
Source: EUMOFA (données actualisées au 20.03.2015)

Le prix moyen unitaire du lieu noir était de 1,56 EUR/kg en 2014. Ce prix moyen en hausse doit être vu dans un contexte de quotas de pêche réduits.

En janvier 2015 le prix moyen était de 1,91 EUR/kg, soit 16% de plus que le mois précédent et 4% de plus qu'un an auparavant.

Le prix le plus élevé a été observé en septembre 2012, à 1,99 EUR/kg, correspondant à 977 tonnes vendues.

Figure 4. LIEU NOIR: PREMIERES VENTES AU DANEMARK



Source: EUMOFA (données actualisées au 20.03.2015)

1.1.2. HARENG



Le hareng est une espèce pélagique qui a une large aire de distribution en Atlantique Nord-Est et en Mer du Nord,

jusqu'au nord du Golfe de Gascogne. C'est un poisson migrateur et un prédateur important.

Le hareng se nourrit principalement de zooplancton et de poissons juvéniles. Il constitue une proie privilégiée pour la plupart des prédateurs, dont le cabillaud, le lieu noir, le merlan, le maquereau, ainsi que pour les oiseaux de mer et les mammifères marins.

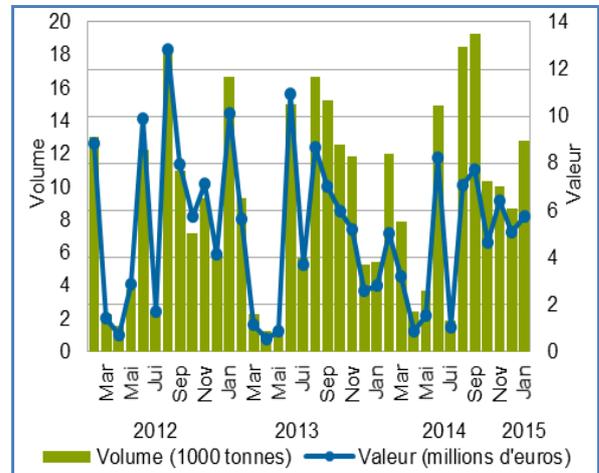
Le stock de hareng se reproduit toute l'année. Par exemple, le hareng de la Mer du Nord se reproduit aussi bien en automne qu'en hiver sur les bancs de sable ou de gravier à proximité de la côte Ouest ou dans la Manche.

La pêche du hareng se fait sur, ou à proximité, des zones de reproduction au printemps, et sur les zones d'alimentation en été. Le hareng est ciblé par les senneurs, les chalutiers et les fileyeurs pour la consommation humaine, et est une capture accessoire des pêcheries industrielles utilisant des filets à mailles étroites.<sup>7</sup>

Les captures de hareng sont soumises à quotas (TAC). En 2015, le quota danois est de 125.331 tonnes, soit 15% du TAC total de l'UE, en baisse de 6% par rapport à 2014 et en hausse de 32% par rapport à 2010.

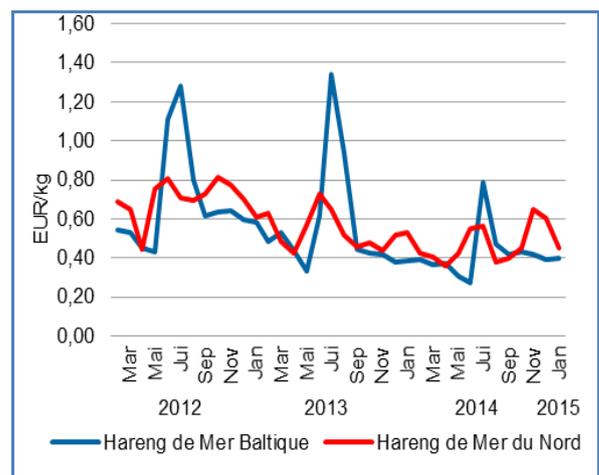
En janvier 2015, les premières ventes de hareng ont atteint une valeur de 5,75 millions d'euros (+106% par rapport à janvier 2014) pour un volume de 12.762 tonnes (+136%). Skagen et Hirtshals sont les ports les plus importants pour le hareng, représentant 90% de tout le hareng débarqué et vendu au Danemark.

Figure 6. HARENG: PREMIERES VENTES AU DANEMARK



Source: EUMOFA (données actualisées au 20.03.2015)

Figure 7. HARENG: PRIX MOYEN EN PREMIERE VENTE AU DANEMARK



Source: EUMOFA (données actualisées au 20.03.2015)

Le prix unitaire moyen du hareng était de 0,47 EUR/kg en 2014, soit 15% de moins qu'en 2013. En janvier 2015 il était de 0,45 EUR/kg, soit 23% de moins que le mois précédent.

Le prix du hareng de Mer du Nord a subi des variations significatives ces trois dernières années et suivi une tendance à la baisse. En Mer Baltique, les prix sont structurellement plus hauts en été en raison de la saisonnalité de l'activité de pêche.

Le prix du hareng de la Mer du Nord est au plus haut en mai et en juin, en lien avec la saison du hareng nouveau (matjes).

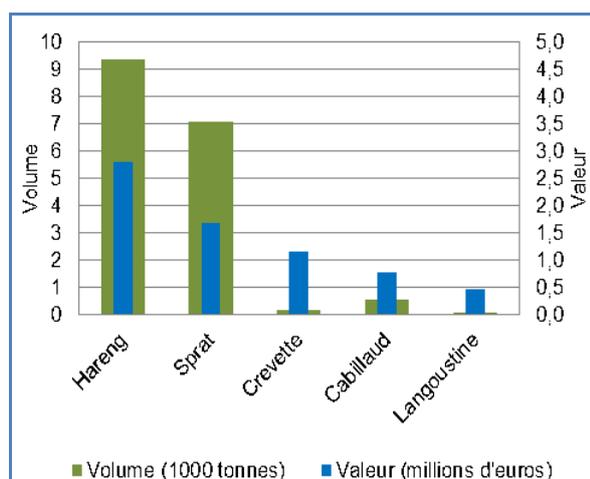
## 1.2. SUEDE

La Suède a un linéaire côtier de 13.500 km, la majeure partie se trouvant à l'Est sur la Mer Baltique. Cependant, les ports de pêche les plus importants se trouvent sur la côte Ouest. Fiskebäck est le premier port de pêche. Rörö et Fotö contribuent également de manière importante aux débarquements suédois. Göteborg a la plus grande criée, suivie de Smögen et Strömstad.

Avec 72% des captures nationales, la Mer Baltique est la zone de pêche la plus importante pour la Suède. Le reste des captures se répartit entre la Mer du Nord (4%) et le Kattegat-Skagerrak (14%). Le sprat, le hareng et le cabillaud sont les espèces principales pêchées en Mer Baltique. Dans le Skagerrak et le Kattegat, le hareng, le sprat, le lieu noir, le cabillaud et la plie constituent l'essentiel des captures; les captures de crustacés se composent majoritairement de crevette nordique et de langoustine. En Mer du Nord les pêcheurs ciblent le hareng et le cabillaud ainsi que l'anguille, le maquereau, le lieu noir et la crevette.<sup>8</sup>

Les premières ventes intéressent 8 des 10 groupes de produits recensés au niveau européen. Ces dernières années, les débarquements se composent à plus de 80% de petits pélagiques, principalement hareng et sprat. En volume, les débarquements de cabillaud sont également importants tandis que la crevette et la langoustine sont des espèces importantes en valeur.

Figure 8. SUEDE : PREMIERES VENTES EN CRIEE PAR ESPECE PRINCIPALE (2014)

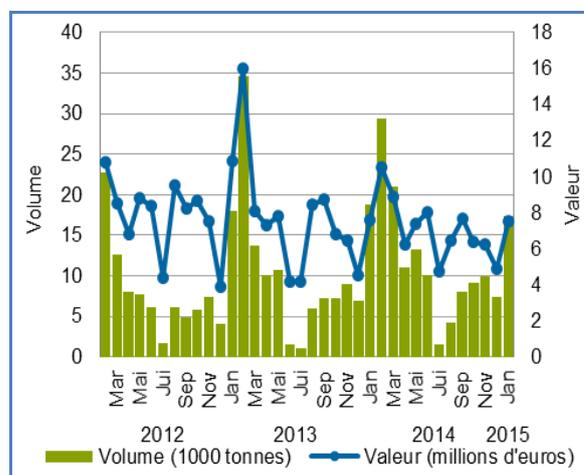


Source: EUMOFA. Volume en poids net

En janvier 2015, le total des premières ventes a atteint un volume de 17.369 tonnes (-8% par rapport à janvier 2014) pour une valeur de 7,52 millions d'euros (-2%). Les premières ventes ont baissé de 31% en valeur et de 3% en volume par rapport à janvier 2013. La tendance à la baisse de ces dernières années s'explique

principalement par la baisse des captures de cabillaud et de sprat et par des prix moindres pour le hareng.

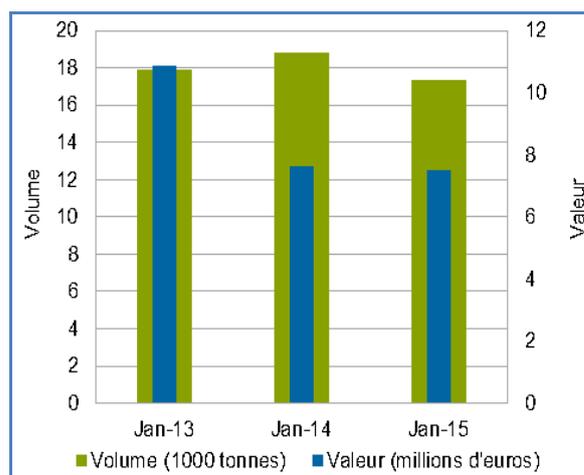
Figure 9. PREMIERES VENTES EN SUEDE



Source: EUMOFA (données actualisées au 20.03.2015)

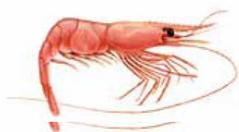
En janvier 2015, les 5 premières espèces représentaient 91% de la valeur totale des premières ventes et 98% du volume, en baisse respectivement de 5% et 8% par rapport à janvier 2014, principalement à cause de la baisse des prix de la crevette et du sprat, mais également du fait de captures moindres de langoustine.

Figure 10. SUEDE: PREMIERES VENTES DE JANVIER



Source: EUMOFA (données actualisées au 20.03.2015)

### 1.2.1. CREVETTE NORDIQUE



En janvier 2015, la crevette nordique était le crustacé le plus important à la fois en volume et en valeur.

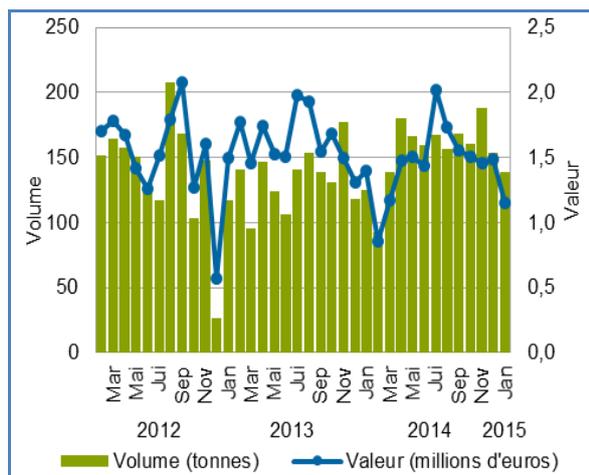
La pêcherie de crevettes en Suède, qui se limite à la crevette nordique (*Pandalus borealis*), se pratique toute l'année, principalement au chalut, avec des pics d'activité en automne (septembre-novembre).

La crevette nordique vit entre 20 et 1.330 m de profondeur sur des fonds vaseux; on la trouve de la Manche aux côtes est-canadiennes.<sup>9</sup>

L'habitat de la crevette nordique se trouvant en Mer du Nord, dans le Skagerrak et dans le Kattegat, toutes les captures suédoises se font sur la côte Ouest du pays. Le TAC pour la crevette nordique est partagé entre la Norvège, le Danemark et la Suède, la Norvège ayant la part la plus importante. Le quota de crevette de la Suède en 2015 est inférieur de 21% à celui de 2010.

Dans les deux zones de pêche de Koster/Vädarö et Gullmarsfjorden, sur la côte ouest, a été mise en œuvre une co-gestion de l'activité, qui permet de prendre des décisions de mesures de gestion afin de maintenir un développement durable de l'activité. Le Gullmarsfjorden est devenu une aire marine protégée en 1983 et la pêche au chalut y a été abandonnée en 1990, puis rouverte en 1999. Aujourd'hui, le nombre de jours de pêche est limité, afin d'optimiser à la fois le renouvellement de la ressource et la rentabilité de la pêche.<sup>10</sup>

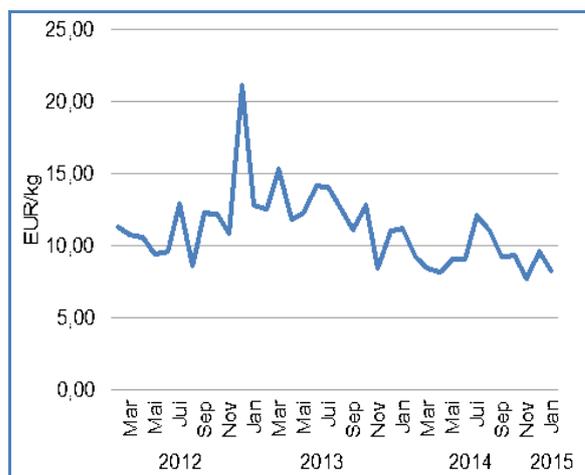
Figure 11. CREVETTE NORDIQUE: PREMIERES VENTES EN SUEDE



Source: EUMOFA (données actualisées au 20.03.2015)

En janvier 2015, la crevette représentait 71% des premières ventes suédoises de crustacés en valeur (1,15 millions d'euros) et 78% en volume (140 tonnes). Si on compare à janvier 2014, on note une baisse de 18% en valeur mais une hausse de 12% en volume. Par rapport à janvier 2013, on observe la même tendance, avec une valeur des premières ventes diminuant de 24% et un volume augmentant de 19%.

Figure 12. CREVETTE NORDIQUE: PRIX MOYEN EN PREMIERE VENTE EN SUEDE



Source: EUMOFA (données actualisées au 20.03.2015)

Le prix de la crevette nordique a fluctué pendant l'année 2014, atteignant un pic en été (juillet-août). Le prix moyen a été de 9,54 EUR/kg en 2014.

En janvier 2015 le prix moyen de la crevette nordique est de 8,24 EUR/kg, en baisse de 26% par rapport à janvier 2014. Le prix le plus haut sur la période d'observation a été atteint en décembre 2012, à 21,13 EUR/kg, pour seulement 27 tonnes débarquées et vendues.

### 1.2.2. SPRAT



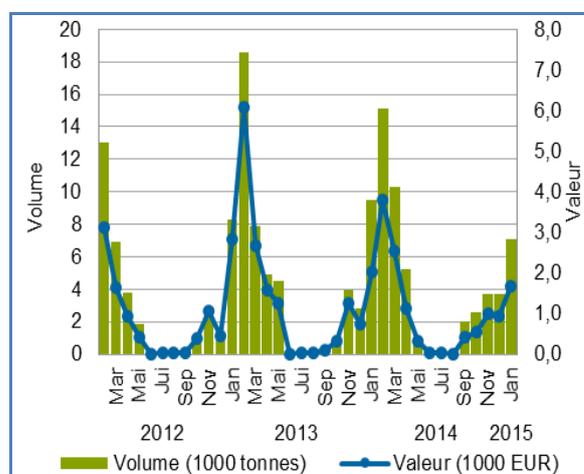
La pêche suédoise de sprat se pratique en Mer Baltique, avec des débarquements sur la côte Est. Mais une partie des captures est effectuée dans le Skagerrak et le Kattegat. Différents types de chaluts et de sennes sont utilisés.

Le sprat est une espèce marine pélagique vivant en bancs à proximité des côtes. Sa tolérance à de faibles salinités lui permet d'occuper la Mer Baltique. De l'hiver à l'été, les sprats migrent pour se reproduire de la côte jusqu'à 100 km au large.<sup>11</sup> Ceci explique la saisonnalité des débarquements, avec des pics de janvier à mars.

De 1980 à 2010, le stock de sprat de la Baltique a vu sa biomasse doubler, principalement du fait du déclin des stocks de cabillaud, l'un des principaux prédateurs du sprat. Le quota suédois de sprat pour 2015 est de 50.500 tonnes, en baisse de 9% par rapport à 2014, et représente 11% du TAC de l'UE.<sup>12</sup> Le quota 2015 pour le sprat est de 42% inférieur à celui de 2010.

En janvier 2015 le sprat était la deuxième espèce, à la fois en volume et en valeur, derrière le hareng. La valeur et le volume des premières ventes sont en baisse de 1,68 millions d'euros (-18%) et de 7.063 tonnes (-26%), par rapport à janvier 2014. Si on compare à janvier 2013, la tendance est la même, avec une valeur et un volume des premières ventes diminuant de 41% et 15% respectivement.

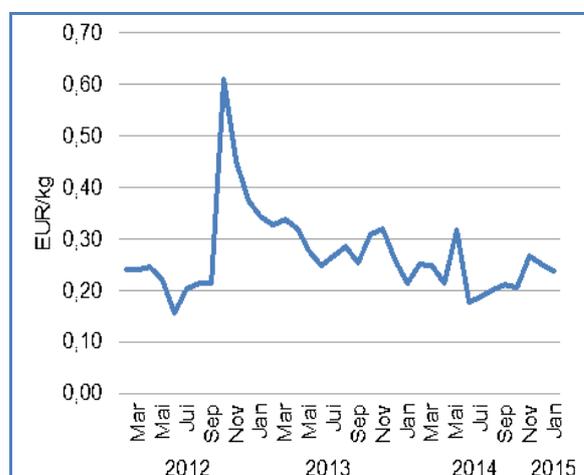
Figure 13. SPRAT: PREMIERES VENTES EN SUEDE



Source: EUMOFA (données actualisées au 20.03.2015)

Le prix moyen du sprat était de 0,23 EUR/kg en 2014. En janvier 2015 le prix du sprat, en hausse de 11% par rapport à janvier 2014, atteint 0,24 EUR/kg. Le prix le plus haut sur la période d'observation a été atteint en octobre 2012, à 0,61 EUR/kg.

Figure 14. SPRAT: PRIX EN PREMIERE VENTE EN SUEDE



Source: EUMOFA (données actualisées au 20.03.2015)

## 2. Approvisionnement global

**Ressources / UE:** Le nombre de stocks exploités par l'Union Européenne au rendement maximum durable (RMD) augmente en Atlantique Est, en Mer du Nord et en Mer Baltique. Ces progrès sont le résultat d'efforts importants faits par le secteur européen de la pêche pour respecter les TAC agréés par les Etats membres, en ligne avec les recommandations scientifiques, ainsi que de meilleurs contrôles et de plus de dialogue et de confiance entre les parties prenantes.<sup>13</sup>

**Développement durable / Malte:** La Commission Européenne a adopté le Programme Opérationnel maltais du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), qui prévoit une enveloppe de 29 millions d'euros pour renforcer la viabilité économique des secteurs maritime, de l'aquaculture et de la pêche. Le programme a pour but d'assurer la durabilité économique et environnementale à long terme du secteur, en améliorant les infrastructures, en proposant aux pêcheurs de nouvelles compétences et opportunités pour améliorer et développer leurs modèles économiques, et en encourageant la consommation d'espèces moins connues.<sup>14</sup>

**Durabilité / Pêcheries / Filets maillants:** Une recommandation pour interdire les filets maillants dans l'Océan Indien a été adoptée par les membres de l'Accord de Gestion des Pêches du Sud de l'Océan Indien (SIOFA). La délégation de l'UE a présenté, lors de la réunion annuelle tenue à l'île Maurice, un système de surveillance et de contrôle pour faire face à la pêche illicite (INN). Parmi les membres du SIOFA on trouve l'Australie, les îles Cook, l'UE, la France, le Japon, la Corée du Sud, l'île Maurice et Seychelles.<sup>15</sup>

**UE / Groenland / Accord de pêche:** L'UE et le Groenland ont paraphé un nouveau protocole pour mettre en œuvre un accord bilatéral de partenariat dans le secteur de la pêche, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour une durée de cinq ans. En termes de valeur économique, c'est le troisième accord le plus important pour l'UE. Il consolide la coopération bilatérale pour la conservation à long terme de la ressource et renforce les relations entre les deux parties.<sup>16</sup>

**UE / Publications.** Plusieurs posters et infographies sont disponibles sur le site de la DG MARE : TAC et quotas de pêche 2015; L'industrie de transformation du poisson de l'UE : faits et chiffres (en anglais); La flotte de pêche de l'UE: faits et chiffres (en anglais); L'aquaculture dans l'UE.<sup>17</sup>

**Aquaculture / UE:** La production aquacole de l'UE a atteint 4,4 milliards d'euros et 1,4 millions de tonnes en 2012. En valeur, la France (24%), le Royaume-Uni (19%), la Grèce (13%), l'Espagne (12%) et l'Italie (11%) ont été les principaux producteurs. L'huître, le saumon atlantique, le bar, la dorade royale et la truite ont été les espèces les plus importantes en valeur. En volume, la moule méditerranéenne est la première espèce produite.<sup>18</sup>

**Transformation / UE:** La performance économique de l'industrie de transformation du poisson de l'UE est restée stable ces sept dernières années, malgré la crise économique et l'augmentation des coûts de production. L'industrie européenne a généré un chiffre d'affaires de 27,1 milliards d'euros en 2012. Les Etats membres ayant le plus grand nombre d'employés dans le secteur sont le Royaume-Uni, l'Espagne, la France et la Pologne. Sur les 120 000 personnes travaillant dans le secteur, 55% sont des femmes. La plupart des entreprises dont l'activité principale est la transformation de produits aquatiques comptent moins de 10 employés.<sup>19</sup>

**Commerce / UE / Truite:** Fin février 2015, l'UE a imposé des droits de douane compensateurs de 6,7% à 9,5% sur les importations de truite arc-en-ciel en provenance de Turquie. La mesure fait suite à une enquête de la Commission Européenne en réponse à la plainte de l'Association Danoise d'Aquaculture affirmant que les producteurs turcs étaient subventionnés par leur gouvernement. Les droits de douane s'appliquent à plusieurs présentations de produits. En 2014, l'UE a importé 16.000 tonnes de truites de Turquie (-6%) pour une valeur de 72 millions d'euros (-3%).<sup>20</sup>

**Commerce / Moule / Chili:** En janvier 2015, les exportations de moule chilienne ont augmenté de 47% en volume par rapport à janvier 2014, atteignant 4.144 tonnes. La valeur totale des exportations chiliennes a été de 11,1 millions d'euros (+53%), dont 6,1 millions d'euros exportés vers l'UE. Sur l'année 2014, l'UE a importé 1,5% de moins de moule chilienne (37.500 tonnes, principalement en conserve) pour une valeur totale de 91,5 millions d'euros.<sup>21</sup>

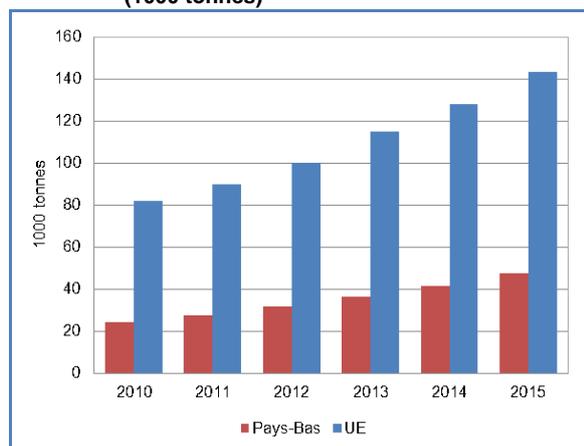
### 3. Etude de cas: la plie aux Pays-Bas

La plie (*Pleuronectes platessa*) est l'une des principales espèces vendues aux Pays-Bas. Elle représente près de 50% de l'ensemble des poissons débarqués et mis en vente dans les criées. La plie est aussi une espèce importante pour l'industrie de transformation et le négoce.

Entre 2010 et 2015 le quota de plie des Pays-Bas a augmenté de 95% pour atteindre 47.584 tonnes. Avec le Danemark (36.548 tonnes) et le Royaume-Uni (36.210 tonnes), les Pays-Bas détiennent 84% du TAC de l'UE. 96% du quota néerlandais est alloué aux pêcheries de la mer du Nord, avec le Dogger Bank comme principale zone, le solde du quota étant pêché dans le Skagerrak. La sole et la plie sont les principales espèces ciblées par la flotte démersale néerlandaise, qui est le segment de flotte le plus important aux Pays-Bas avec 280 navires. Le TAC pour la plie a fortement augmenté ces dernières années mais son utilisation n'a été que partielle. Au niveau de l'UE, le taux d'utilisation, qui était de 81% en 2012, a continué de baisser en 2013 pour s'établir à 76%. Au niveau des Pays-Bas, le taux d'utilisation du quota est tombé de 92% en 2013 à 70% en 2014. Une explication à cette sous-utilisation est le prix en première vente de la plie, qui est à peine au-dessus du seuil de rentabilité de la pêche. Des débarquements en hausse entraînent une pression sur les prix, qui pèse sur la rentabilité.

Un autre facteur est la priorité donnée à la sole, à plus haute valeur commerciale, et pour laquelle les Pays-Bas ont la plus grosse partie du TAC européen (41% en 2015).<sup>22</sup>

Figure 15. **PLIE: TAC ET QUOTA NEERLANDAIS (1000 tonnes)**



Source: DG MARE

Depuis 2007, un plan de gestion pluriannuel a été mis en place pour la plie et la sole de la Mer du Nord. Ce plan a deux objectifs: ramener les stocks dans les limites biologiques sûres et assurer l'exploitation des

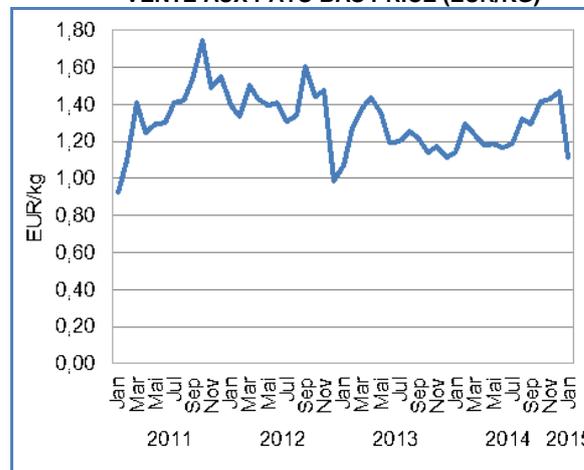
stocks sur la base du RMD. Quand le plan est devenu opérationnel en 2008, la plie était déjà dans les limites biologiques sûres, mais pas la sole. Cette situation a changé ces dernières années, et les deux stocks sont aujourd'hui en bon état. Le nombre de plies de plus grande taille et à plus forte valeur commerciale s'accroît et la mortalité des soles se réduit constamment, ce qui montre que le premier objectif du plan sera bientôt atteint.<sup>23</sup>

La pêcherie mixte à la sole et à la plie est traditionnellement dominée par les chaluts à perche, un type d'engin qui conduit à d'importantes prises accessoires d'espèces avec ou sans intérêt commercial et qui a un impact physique notable sur les fonds marins. Mais de nouveaux types d'engins de pêche plus légers et plus sélectifs comme le SumWing ou le chalut à impulsion électrique, se sont développés aux Pays-Bas depuis 2009. Fin 2013, la flotte néerlandaise disposait de 42 licences dérogatoires pour l'utilisation de chaluts électriques, dont 39 étaient utilisées par des navires pratiquant la pêche aux poissons plats.<sup>24</sup>

#### 3.1. Premières ventes

Les débarquements de plie fraîche par les pêcheurs néerlandais se sont élevés à 28.800 tonnes en 2014, soit à peu près la même quantité qu'en 2010 et 2011. S'y ajoutent des quantités non négligeables débarquées par des navires étrangers. En 2014, le prix le plus élevé en première vente (1,47 EUR/kg) a été atteint en décembre. Les principales criées pour la plie sont Urk, Den Helder, et IJmuiden. Quatre catégories de taille existent à la vente: 1: > 41 cm ; 2: 35 cm–41 cm ; 3: 31 cm–35 cm; 4: 27 cm–31 cm.

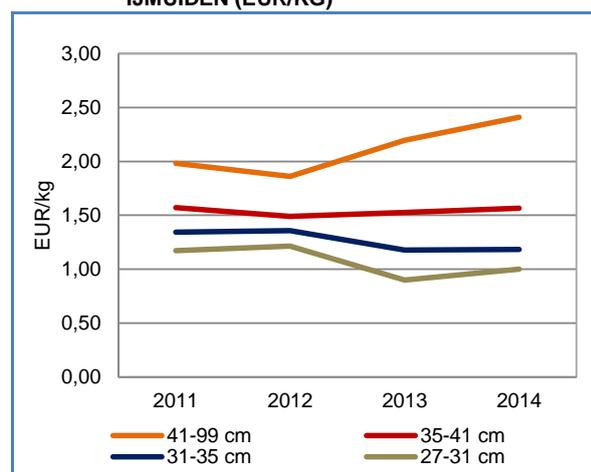
Figure 16. **PLIE FRAICHE: PRIX EN PREMIERE VENTE AUX PAYS-BAS PRICE (EUR/KG)**



Source : EUMOFA

A IJmuiden, la catégorie la plus grande a enregistré une hausse de prix entre 2012 et 2014, tandis que les catégories de taille plus petites étaient stables ou en légère baisse. En 2014, environ 70% des premières ventes se composaient de plies des catégories 3 et 4. La catégorie 1 représentait moins de 10%.

Figure 17. **PLIE FRAICHE: PRIX EN PREMIERE VENTE PAR TAILLE A LA CRIEE DE IJMUIDEN (EUR/KG)**



Source: EUMOFA

### 3.2. Transformation

Parmi les 275 entreprises néerlandaises transformatrices de poissons, 60 environ sont spécialisées dans les poissons plats (sole et plie).<sup>25</sup>

L'industrie transforme et commercialise principalement les poissons plats de la Mer du Nord, achetés en frais dans les criées néerlandaises. Les activités de transformation comprennent le filetage, le panage et la surgélation. Les produits frais et surgelés à base de plie et de sole génèrent la plus grosse partie du chiffre d'affaires du secteur. Les activités de vente en gros et de transformation sont totalement intégrées. La plupart des entreprises sont exportatrices.

### 3.3. Importations–exportations

Les importations et exportations néerlandaises de plies sont en baisse sur les trois dernières années. Les importations ont baissé de 20% en valeur et les exportations de 6%. Les importations ont été supérieures aux exportations en poids net, mais avec une valeur nettement inférieure. Cela s'explique par le fait que l'industrie néerlandaise importe des plies fraîches entières et exporte des filets de plie surgelés. En poids vif toutefois, les exportations de plie des Pays-Bas ont été supérieures aux importations sur les 4 dernières années.

Table 2. **PAYS-BAS: SOLDE COMMERCIAL DE LA PLIE** (volume en tonnes équivalent poids vif)

	Volume			
	2011	2012	2013	2014
<b>Exportations</b>	50.081	41.429	48.793	39.726
<b>Importations</b>	25.250	28.808	28.831	25.456
<b>Solde</b>	24.830	12.621	19.962	14.270

Source: EUMOFA

Table 3. **PAYS-BAS: IMPORTATIONS-EXPORTATIONS DE PLIES** (toutes présentations, volume en tonnes et valeur en 1000 EUR)

Année	Importations		Exportations	
	Vol	Val	Vol	Val
<b>2011</b>	23.256	34.454	19.662	85.817
<b>2012</b>	26.002	36.831	16.503	82.704
<b>2013</b>	26.496	33.630	18.623	93.608
<b>2014</b>	23.675	29.745	15.549	77.426

Source: EUMOFA

#### 3.3.1. IMPORTATIONS

Les importations de plie des Pays-Bas se composent presque exclusivement de plies entières fraîches; les plies surgelées, en filets ou entières, ne représentent que 2%. Le Royaume-Uni est le principal fournisseur de plies fraîches, avec 50% des volumes importés par les Pays-Bas. Une part significative des importations en provenance du Royaume-Uni se compose de plies débarquées aux Pays-Bas par des navires enregistrés au Royaume-Uni.

Table 4. **PAYS-BAS: IMPORTATIONS DE PLIES** (toutes présentations, volume en tonnes)

PR	PS	2011	2012	2013	2014
<b>Entière</b>	<b>Fraîche</b>	23.059	25.444	26.237	23.610
<b>Entière</b>	<b>Surgelée</b>	8	48	10	1
<b>Filets</b>	<b>Surgelés</b>	190	511	249	64

Source: EUMOFA. PR = présentation. PS = conservation.

Table 5. **PAYS-BAS: IMPORTATIONS DE PLIES ENTIERES FRAICHES PAR PROVENANCE**  
 (volume en tonnes, valeur en 1000 EUR)

Pays	Volume				Valeur			
	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
<b>Royaume-Uni</b>	12.829	12.426	12.868	11.441	19.528	18.719	16.182	14.954
<b>Belgique</b>	3.712	4.152	5.063	5.847	4.988	5.479	6.122	7.104
<b>Allemagne</b>	3.159	3.658	4.232	3.614	4.285	4.918	5.132	4.431
<b>Danemark</b>	1.411	3.218	2.421	1.289	3.096	4.250	3.214	1.697
<b>Autres</b>	1.948	1.990	1.653	1.419	1.992	2.314	1.618	1.268
<b>Total</b>	23.059	25.444	26.237	23.610	33.889	35.680	32.268	29.454

Source: EUMOFA

Les prix néerlandais à l'importation de la plie entière fraîche ont légèrement baissé au cours de la période 2011–2013, en raison d'un ralentissement de la demande et d'une augmentation continue des ressources disponibles. Dans la seconde moitié de 2014, les prix à l'importation ont constamment augmenté, de 1,15 EUR/kg en juin à 1,48 EUR/kg en décembre, ce qui n'a pas empêché le prix moyen annuel de rester en 2014 au même niveau qu'en 2013.

 Figure 18. **PAYS-BAS: PRIX A L'IMPORTATION DE LA PLIE FRAICHE ENTIERE (EUR/KG)**


Source: EUMOFA.

### 3.3.2. EXPORTATIONS

Les exportations néerlandaises de plies sont majoritairement constituées de filets surgelés, qui représentent 80% des volumes totaux exportés entre 2011 et 2014. Le reste est composé de plies entières fraîches ou congelées. L'Italie est le principal débouché des filets de plie surgelés néerlandais, absorbant plus de 50% des volumes exportés (2011–2014).

 Table 6. **PAYS-BAS: EXPORTATIONS DE PLIES**  
 (toutes présentations, volume en tonnes)

PR	PS	2011	2012	2013	2014
<b>Entière</b>	<b>Fraîche</b>	2.870	2.638	2.283	2.062
	<b>Surgelée</b>	1.743	1.548	1.384	1.526
<b>Filets</b>	<b>Surgelés</b>	15.048	12.317	14.957	11.963

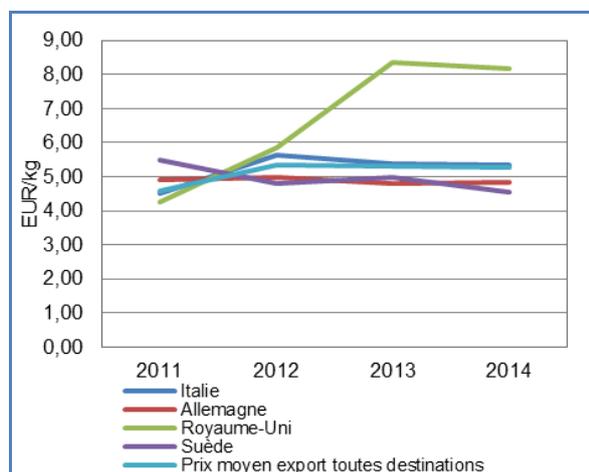
Source: EUMOFA. PR = présentation. PS = conservation

Table 7. **PAYS-BAS: EXPORTATIONS DE FILETS DE PLIES SURGELES**  
 (volume en tonnes, valeur en 1000 EUR)

Pays	Volume				Valeur			
	2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
Italie	9.240	6.316	7.708	6.717	41.610	35.516	41.468	35.830
Allemagne	2.599	2.510	3.298	1.860	12.711	12.489	15.833	8.927
Royaume-Uni	1.148	1.217	924	838	4.889	7.139	7.714	6.976
Suède	653	674	938	798	3.573	3.222	4.668	3.633
Autres	1.408	1.600	2.089	1.750	6.324	7.422	9.501	7.869
<b>Total</b>	<b>15.048</b>	<b>12.317</b>	<b>14.957</b>	<b>11.963</b>	<b>69.107</b>	<b>65.788</b>	<b>79.184</b>	<b>63.235</b>

Source: EUMOFA

Entre 2011 et 2014 les prix à l'exportation des filets de plies surgelés des Pays-Bas ont augmenté de 4,59 EUR/kg à 5,29 EUR/kg. Les prix à destination du Royaume-Uni et des autres marchés ont connu des évolutions très contrastées. Les exportations vers l'Italie se composent principalement de petits filets surgelés (catégories 3 et 4), alors que le marché britannique préfère les filets de plus grande taille et de qualité supérieure. La vigueur de la livre sterling a aussi contribué à renchérir le prix à l'exportation sur le marché britannique.

 Figure 19. **PAYS-BAS: PRIX A L'EXPORTATION DES FILETS DE PLIE SURGELES SUR LES PRINCIPAUX MARCHES (EUR/KG)**


Source: EUMOFA

### 3.4. Consommation

Bien qu'elle soit l'espèce n°1 au niveau de la première vente et de la transformation, la plie ne fait pas partie des 10 premières espèces consommées par les Néerlandais. Cela est dû au fait que la plus grande partie des plies débarquées et importées est exportée après transformation.

La préférence des consommateurs néerlandais pour les produits de la mer certifiés continue de croître. Les ventes totales d'aliments produits d'une façon respectueuse de l'environnement et des animaux ont augmenté d'environ 10% en 2013 et les achats d'aliments non certifiés ont baissé de 1,1%. Les ventes de produits de la mer "durables" ont augmenté nettement plus vite que la moyenne des aliments durables : +21% en 2013.

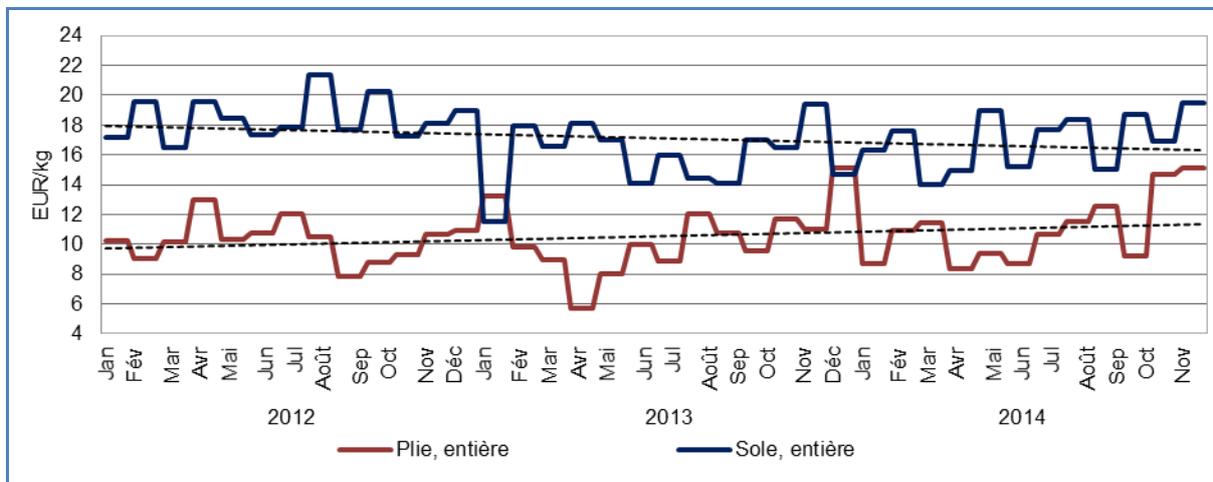
Il y a 3 pêcheries certifiées MSC aux Pays-Bas, qui donnent lieu à la capture d'environ 25.000 tonnes de plies, soit à peu près la moitié du quota néerlandais.

Alors qu'il y a un supplément de prix de 0,10 EUR/kg pour la plie MSC au niveau de la première vente, il n'y a pas de suivi des prix des produits MSC au niveau du détail (qui est le principal segment pour les produits certifiés). Certaines des principales chaînes de supermarchés exigent des produits de la mer certifiés. La plupart des plies certifiées vendues au détail sont des plies fraîches.

Au cours de la période 2012–2014, les prix au détail de la plie entière fraîche ont marqué une légère tendance à la hausse. Les prix de la plie et de la sole, qui étaient bas au printemps 2014, ont commencé à augmenter en juin. Dans les derniers mois de 2014, la situation s'est inversée sur le marché de la plie : on est passé d'une situation d'offre excédentaire à une situation d'offre limitée, principalement parce que la flotte de pêche (flotte de cotres) a ciblé la sole. La moindre disponibilité de plies pour l'industrie de transformation a affecté les prix au détail, réduisant l'écart de prix entre la plie et la sole à la fin de 2014.

En janvier-février 2013 ainsi qu'en décembre-janvier 2014, le prix de la plie a dépassé celui de la sole. Cela peut s'expliquer par la décision de la CVO (Cooperative Fishery Organisation) de ne pas débarquer de plies certifiées MSC pendant la période de reproduction, du 15 décembre au 1<sup>er</sup> mars (La pêcherie CVO de plie et de sole de la Mer du Nord a été certifiée en décembre 2012). Le prix de la plie fraîche est resté élevé au cours des premiers mois de 2015.

Figure 20. PAYS-BAS : PRIX AU DETAIL DE LA PLIE ET DE LA SOLE (ENTIÈRES, FRAICHES) (EUR/KG)



Source: EUMOFA

## 4. Consommation

### ESPADON

L'espadon est l'une des espèces à plus haute valeur commerciale. Il a une chair rosée, une texture fine et ferme et une saveur délicate. Il n'a pas d'arête (à l'exception de l'épine dorsale) et est donc facile à découper et à consommer. La queue et les nageoires sont également comestibles.

L'espadon est disponible sur le marché en frais et en surgelé et sous diverses formes (entier, éviscéré, darne, longe, ...).

Les prix au détail de l'espadon dans les Etats membres suivis ont connu de fortes variations au cours de la période janvier 2012–mars 2015.

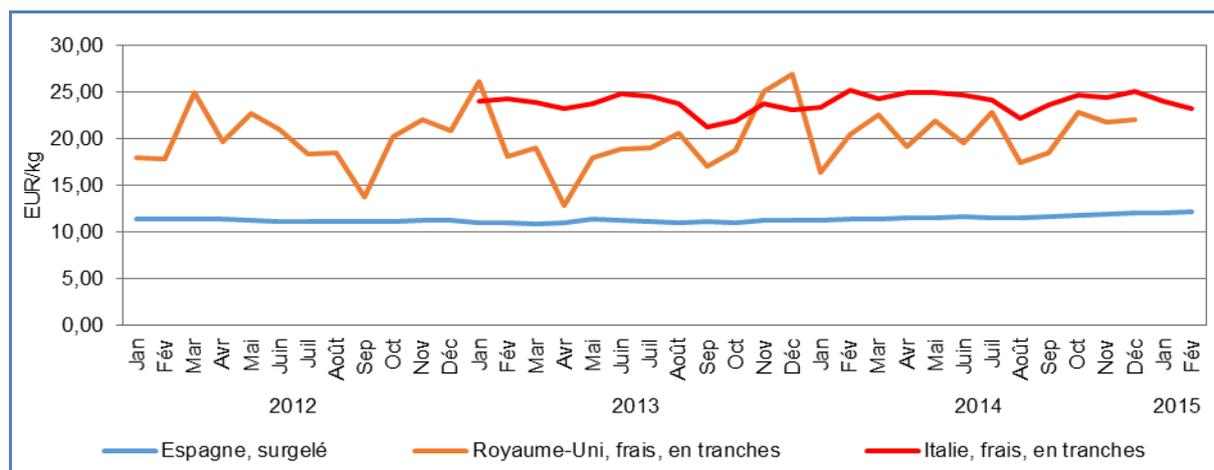
En **Espagne**, le prix au détail de l'espadon est resté constant et à un niveau assez bas, comparé à l'**Italie** et au **Royaume-Uni**. Les prix britanniques ont fortement fluctué et les prix italiens sont restés à un niveau élevé, supérieur à celui du Royaume-Uni. Il convient toutefois de noter que les prix suivis concernent l'espadon surgelé pour l'Espagne et l'espadon frais pour l'Italie et le Royaume-Uni.

En **Espagne**, les prix de l'espadon surgelé ont été stables autour de 11,00 EUR/kg en 2012 et la plus grande partie de l'année 2013. Ils ont augmenté à partir de novembre 2013, pour se situer en moyenne à 11,77 EUR/kg entre mars 2014 et février 2015, soit une hausse de 5% par rapport à la période mars 2013 – février 2014. C'est en février 2015 qu'on enregistre le prix le plus élevé de toute la période analysée : 12,16 EUR/kg.

Au **Royaume-Uni**, le prix au détail de l'espadon frais en tranches subit des fluctuations considérables en comparaison avec les autres Etats membres. Les prix entre janvier 2012 et décembre 2014 varient entre 12,85 et 26,88 EUR/kg, avec une moyenne se situant à 20,12 EUR/kg. En 2014, les prix ont connu de moins fortes variations qu'au cours des années précédentes et sont constamment restés en-dessous du prix de l'espadon frais en Italie.

En **Italie**, le prix au détail de l'espadon frais en tranches a connu de fortes fluctuations d'un mois sur l'autre depuis janvier 2013. En 2014, le prix moyen (24,31 EUR/kg) a augmenté de 3% par rapport à 2013. En septembre 2013, le prix avait atteint son niveau le plus bas sur la période analysée (21,26 EUR/kg). Il a rebondi depuis lors.

Figure 21. PRIX AU DETAIL DE L'ESPADON (EUR/KG)



Source: EUMOFA (mise à jour 16.03.2015)

## SARDINE

La sardine a une chair goûteuse et parfumée. C'est une espèce très populaire, surtout en Europe du Sud.

La sardine est disponible principalement en frais (entière ou en filets) et en conserve, et à un degré moindre en surgelé. Elle peut aussi être consommée séchée, salée ou fumée. La sardine se prête à de nombreuses préparations (cuisson, grill, friture). Elle a une teneur élevée en acides gras omega-3 et constitue une bonne source de vitamines et de minéraux.

Au cours des trois dernières années le prix de la sardine fraîche a évolué à l'intérieur d'une même fourchette pour l'ensemble des quatre Etats membres suivis. C'est en **Grèce** que les prix sont ont été les plus élevés. Le **Royaume-Uni** a enregistré les variations mensuelles les plus fortes. Le **Portugal** et l'**Espagne** ont suivi la même tendance que le Royaume-Uni, mais avec une amplitude de variation plus faible.

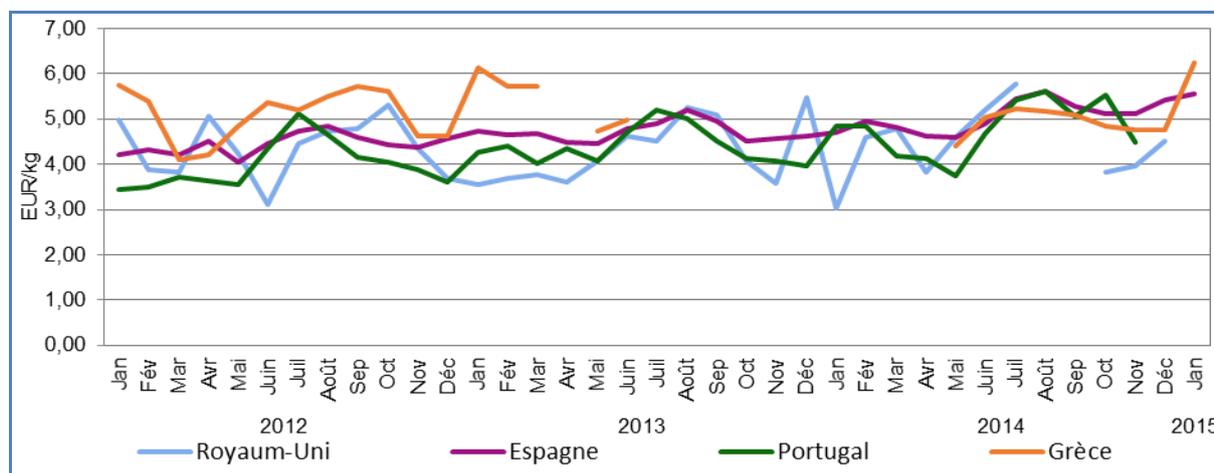
Depuis janvier 2012, le prix de détail mensuel en **Grèce** est presque toujours le plus élevé des pays suivis, la Grèce étant le seul pays avec un prix moyen supérieur à 5,00 EUR/kg.

Au **Portugal**, le prix de la sardine fraîche a enregistré des fluctuations saisonnières autour d'un prix moyen de 4,37 EUR/kg sur la période considérée. Les prix connaissent leurs valeurs les plus élevées à l'été, dépassant la barre des 5,00 EUR/kg chaque mois de juillet avant de retomber rapidement à un niveau proche du prix moyen.

En **Espagne**, les prix de détail de la sardine fraîche ont suivi la même évolution qu'au Portugal au cours de la période janvier 2012 - février 2015, avec des prix élevés en été liés à une baisse saisonnière des apports. Le prix moyen sur la période est de 4,77 EUR/kg. Les prix marquent une tendance à la hausse : le prix sur la période mars 2014-février 2015 est en hausse de 9% par rapport à la période mars 2013-février 2014 et de 16% par rapport à la période mars 2012-février 2013.

Au **Royaume-Uni**, le prix de la sardine fraîche a connu des fluctuations importantes au cours des trois dernières années. Le prix moyen, qui s'établit à 4,34 EUR/kg, est le plus bas des 4 Etats membres suivis. Les prix mensuels ont varié entre 3,03 et 5,76 EUR/kg au cours de la période analysée, se situant parfois au niveau le plus haut parmi les 4 Etats membres suivis, parfois au niveau le plus bas.

Figure 22. PRIX AU DETAIL DE LA SARDINE FRAICHE (EUR/KG)

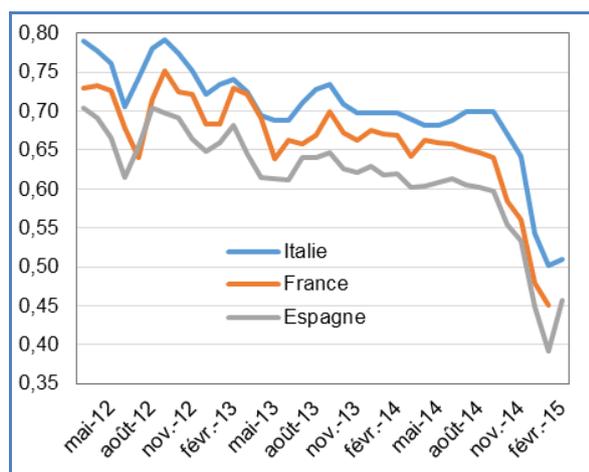


Source: EUMOFA (mise à jour 16.03.2015)

## 5. Le contexte macro-économique

### 5.1. CARBURANT MARITIME

Figure 23. **PRIX MOYEN DU GAZOLE MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE ET EN ESPAGNE, EN EUR/LITRE**



Source: Chambre de Commerce de Forlì-Cesena (Italie); DPMA (France); ARVI (Espagne).

En France, les prix dans les ports de Lorient, Concarneau-Le Guilvinec et Boulogne ne sont pas disponibles pour février 2015 au moment de la rédaction de ce numéro.

Sur le littoral adriatique le prix moyen du gazole maritime pour les petits bateaux était de 0,51 EUR/litre en février 2015, soit 1,5% de plus que le mois précédent et 27% de moins qu'un an plus tôt (février 2014).<sup>26</sup>

En Espagne, le prix du gazole maritime dans le port de Vigo a régulièrement baissé depuis août 2014. En janvier 2015, il est tombé à 0,39 EUR/l, soit une chute de 41% par rapport à l'année précédente, avant de remonter à 0,46 EUR/l en février 2015.

### 5.2. PRIX ALIMENTAIRES ET PRIX DU POISSON

L'inflation annuelle dans l'UE a été de -0,2% en février 2015, contre -0,5% en janvier. En février 2015 des taux annuels négatifs ont été observés en Grèce (-1,9%), en Bulgarie (-1,7%) et en Lituanie (-1,5%). Les taux annuels les plus hauts ont été enregistrés en Suède (+0,7%), à Malte (+0,6%), en Autriche (+0,5%), en

Roumanie (+0,4%) et en Italie (+0,1%). Comparée à celle de janvier 2015, l'inflation annuelle a chuté dans six Etats membres.

Les prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées ont augmenté en février 2015 de 0,4% par rapport au mois précédent. Les prix des produits de la mer ont baissé de 0,7%. Entre février 2013 et février 2015, les prix des produits de la mer ont augmenté plus vite que ceux des produits alimentaires: 3,4% contre 0,5%.

La même tendance s'observe pour l'année 2014: l'indice moyen annuel des prix des produits de la mer est supérieur de 1,6% à celui de 2013, alors que l'indice des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées a baissé de 0,2% par rapport à 2013.

Table 4. **INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISE DANS L'UE (2005 = 100)**

IPCH	Fév. 2013	Fév. 2014	Jan. 2015	Fév. 2015 <sup>27</sup>
<b>Produits alimentaires et boissons alcoolisées</b>	125,24	126,45	125,33	<b>125,83</b>
<b>Produits de la mer</b>	123,27	127,32	128,29	<b>127,41</b>

Source: EUROSTAT

### 5.3. TAUX DE CHANGE

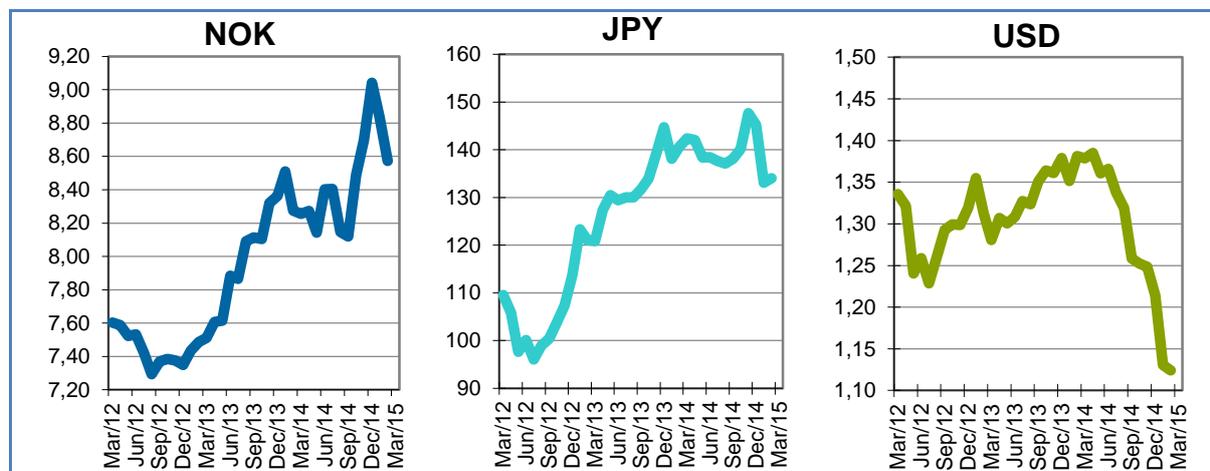
En février 2015, l'Euro s'est déprécié par rapport au dollar US (-0,6%) et s'est apprécié par rapport au Yen japonais (+0,7%) et à la Couronne norvégienne (+3,1%). La dépréciation de l'Euro par rapport au dollar US s'observe depuis juillet 2014.

Table 5. **LE TAUX DE CHANGE DE L'EURO AVEC LES TROIS DEVISES SELECTIONNEES**

Devise	Fév. 2013	Fév. 2014	Jan. 2015	Fév. 2015
<b>USD</b>	1,3129	1,3813	1,1305	<b>1,1240</b>
<b>JPY</b>	121,07	140,63	133,08	<b>134,05</b>
<b>NOK</b>	7,4870	8,2750	8,8335	<b>8,5740</b>

Source: Banque Centrale Européenne

Figure 24. EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source: Banque Centrale Européenne

#### 5.4. SITUATION ECONOMIQUE DE L'UNION EUROPEENNE

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 le PIB de l'UE a crû de 0,4% par rapport au trimestre précédent (après avoir enregistré une hausse de 0,3% au 3<sup>ème</sup> trimestre), et de 1,3% sur une base annuelle. Un lent retour à la croissance peut donc être observé en Europe. Les chiffres trimestriels montrent néanmoins que la reprise est fragile.

Les taux de croissance annuels les plus élevés au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 s'observent en Hongrie (+3,4%) et en Pologne (+3,2%), tandis qu'une contraction de l'économie a touché Chypre pour le 14<sup>ème</sup> trimestre d'affilée, avec un taux de -1,9% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 qui fait suite à un taux de -1,8% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014.<sup>28</sup>

#### 5.5. TENDANCES DANS LES AUTRES ECONOMIES

L'économie globale continue son redressement. Des études indiquent que le rythme de croissance se maintient début 2015.

Aux **USA** l'activité économique est restée forte sous l'effet de la consommation des particuliers et de l'investissement résidentiel. La poussée des revenus réels résultant de la

baisse des prix pétroliers devrait soutenir la consommation privée, renforcer la confiance et accroître la demande.

Au **Japon** la croissance a repris au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014. La baisse des prix pétroliers a amélioré les revenus réels des ménages et les exportations ont augmenté après la récente dépréciation du Yen japonais.

En **Chine** l'économie a ralenti, avec un taux de croissance du PIB de 1,5% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014, en retrait par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre (1,9%). Il est probable que cette croissance plus faible aura des répercussions sur les économies asiatiques qui ont des liens commerciaux et financiers étroits avec la Chine.

En **Inde** l'économie s'est ralentie au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 (par rapport au trimestre précédent). La confiance reste toutefois élevée. En tant que pays importateur de pétrole, l'Inde bénéficie de la baisse des prix pétroliers.

En **Afrique du Sud**, la croissance de l'économie s'est accélérée au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014. Néanmoins, en termes annuels, le taux de croissance du PIB au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 est en retrait (1,3%) par rapport à celui du 3<sup>ème</sup> trimestre (1,5%).<sup>29</sup>

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission européenne.

**Editeur:** Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général.

**Avertissement:** Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Union Européenne, 2015  
KL-AK-15-003-FR-N  
Photographies © EUROFISH 2015.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

**POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET COMMENTAIRES:**

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche  
B-1049 Bruxelles  
Tél: +32 229-50101  
E-mail: [contact-us@eumofa.eu](mailto:contact-us@eumofa.eu)

**CE RAPPORT A ETE ETABLI A PARTIR DES DONNEES D'EUMOFA ET DES SOURCES SUIVANTES :**

**Première vente:** EUMOFA. Les données analysées se rapportent au mois de janvier 2015.

**Approvisionnement global:** Commission Européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche (DG MARE); Commission Européenne, Centre Commun de Recherche; Commission Européenne, Commerce; ASC; EUMOFA; fis.com.

**Etude de cas:** EUMOFA; CIEM; Commission Européenne, Centre Commun de Recherche; dutchagrofood.com.

**Consommation:** EUMOFA.

**Contexte macro-économique:** Banque Centrale Européenne (BCE); Commission Européenne, Direction Générale des Affaires Economiques et Financières (DG ECFIN); EUROSTAT; Chambre de Commerce de Forlì-Cesena (Italie); Coopérative des Armateurs du Port de Vigo (ARVI).

Les données de première vente de base sont disponibles dans un document annexe sur le site d'EUMOFA.

L'Observatoire Européen des Marchés des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches [Règlement (UE) No 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique** qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, des

tendances de marché mensuelles et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les Etats Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en quatre langues: anglais, français, allemand et espagnol.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : [www.eumofa.eu/fr](http://www.eumofa.eu/fr).

## 6. Notes

<sup>1</sup> Bivalves and other molluscs and aquatic invertebrates, cephalopods, crustaceans, flatfish, freshwater fish, groundfish, other marine fish, salmonids, small pelagics, and tuna and tuna-like species.

<sup>2</sup> [http://stecf.jrc.ec.europa.eu/documents/43805/804458/2014-11\\_STECF+14-16+-+AER+Fleet+economics+2014\\_JRC92507.pdf](http://stecf.jrc.ec.europa.eu/documents/43805/804458/2014-11_STECF+14-16+-+AER+Fleet+economics+2014_JRC92507.pdf);

<sup>3</sup> [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2013/513972/IPOL-PECH\\_ET\(2013\)513972\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2013/513972/IPOL-PECH_ET(2013)513972_EN.pdf)

<sup>4</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/3016/en>

<sup>5</sup> [http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/Popular%20advice/sai-3a46\\_popular.pdf](http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/Popular%20advice/sai-3a46_popular.pdf)

<sup>6</sup> <http://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2014/2014/sai-3a46.pdf>

<sup>7</sup> [http://www.ble.de/SharedDocs/Downloads/02\\_Kontrolle/02\\_Fischerei/01\\_Fischwirtschaft/Jahresbericht2013.pdf?blob=publicationFile](http://www.ble.de/SharedDocs/Downloads/02_Kontrolle/02_Fischerei/01_Fischwirtschaft/Jahresbericht2013.pdf?blob=publicationFile)

<sup>8</sup> [http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/Popular%20advice/Her-3a22\\_popular.pdf](http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/Popular%20advice/Her-3a22_popular.pdf)

<sup>9</sup> [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2010/438579/IPOL-PECH\\_NT\(2010\)438579\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2010/438579/IPOL-PECH_NT(2010)438579_EN.pdf)

<sup>10</sup> [http://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/Popular%20advice/pan-sknd\\_popular.pdf](http://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/Popular%20advice/pan-sknd_popular.pdf)

<sup>11</sup> [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2010/438579/IPOL-PECH\\_NT%282010%29438579\\_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2010/438579/IPOL-PECH_NT%282010%29438579_FR.pdf)

<sup>12</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/2102/en>

<sup>13</sup> [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2010/438579/IPOL-PECH\\_NT%282010%29438579\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2010/438579/IPOL-PECH_NT%282010%29438579_EN.pdf)

<sup>14</sup> [http://ec.europa.eu/information\\_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item\\_id=21223&subweb=347&lang=en](http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=21223&subweb=347&lang=en)

<sup>15</sup> [http://ec.europa.eu/information\\_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item\\_id=21223&subweb=347&lang=en](http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=21223&subweb=347&lang=en)

<sup>16</sup> [http://ec.europa.eu/information\\_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item\\_id=22033&subweb=343&lang=en](http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=22033&subweb=343&lang=en)

<sup>17</sup> [http://ec.europa.eu/information\\_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item\\_id=22032&subweb=343&lang=en](http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/mare/itemlongdetail.cfm?item_id=22032&subweb=343&lang=en)

<sup>18</sup> [http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/index_en.htm)

<sup>19</sup> [https://stecf.jrc.ec.europa.eu/documents/43805/839433/2014-11\\_STECF+14-18+-+EU+Aquaculture+sector\\_JRCxxx.pdf](https://stecf.jrc.ec.europa.eu/documents/43805/839433/2014-11_STECF+14-18+-+EU+Aquaculture+sector_JRCxxx.pdf)

<sup>20</sup> [http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/2014-1-eu-fish-processing-sector-facts-figures\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/fisheries/documentation/publications/2014-1-eu-fish-processing-sector-facts-figures_en.pdf)

<sup>21</sup> [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/february/tradoc\\_153177\\_def.en.L56-2015.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/february/tradoc_153177_def.en.L56-2015.pdf), EUMOFA.

<sup>22</sup> <http://www.fis.com/fis/worldnews/worldnews.asp?l=e&id=75141&ndb=1>; EUMOFA.

<sup>23</sup> <http://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2014/2014/ple-nsea.pdf>

<sup>24</sup> [http://stecf.jrc.ec.europa.eu/documents/43805/704266/2014-04\\_STECF+14-03+-+NS+plaice+and+sole+management+plan\\_JRC89797.pdf](http://stecf.jrc.ec.europa.eu/documents/43805/704266/2014-04_STECF+14-03+-+NS+plaice+and+sole+management+plan_JRC89797.pdf)

<sup>25</sup> <http://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2014/2014/ple-nsea.pdf>

<sup>26</sup> <http://www.dutchagrofood.com/english/fisheries-and-aquaculture/services/processing/>

<sup>27</sup> Chambre de Commerce de Forlì-Cesena. <http://www.fc.camcom.it/prezzi/listino/prodotti/prodotto.jsp?id=1440>

<sup>28</sup> Estimation provisoire.

<sup>29</sup> Eurostatistics - Issue number 03/2015.

<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3217494/6744074/KS-BJ-15-003-EN-N.pdf/e6c99287-556d-4468-b1be-442d96030766>

<sup>30</sup> European Central Bank Economic Bulletin, Issue 2/2015.

<https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/ecbu/eb201502.en.pdf?e44060f7e885dbaec776ea88d795d5d>